

FRANCK BOUAZIZ

LA FIN

DES

INTOUCHABLES

Enquête sur les nouveaux contre-pouvoirs



Extrait de la publication

La Fin des intouchables

Franck Bouaziz

La Fin des intouchables

Enquête sur les nouveaux contre-pouvoirs

**DENOËL
IMPACTS**

**Ouvrage publié sous la direction
de Guy Birenbaum**

**© 2002, by Éditions Denoël
9, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris
ISBN : 2.207.25286.3
B 25286 8**

**À Marine, Sacha et Léo pour qui
la raison d'État et la raison du
plus fort appartiendront peut-être
au passé**

INTRODUCTION

Peut-on vivre au sein d'une société mondialisée, dans laquelle les entreprises et les groupes de pression sont de plus en plus forts, et endosser l'habit du grain de sable vertueux qui défend l'intérêt général contre les intérêts catégoriels, le droit contre l'illégalité? Visiblement oui!

L'Hexagone, mais aussi l'Europe, recèle plus d'un David capable de malmener Goliath. Ils appartiennent à des milieux différents – magistrats, policiers, hauts fonctionnaires européens, représentants d'actionnaires minoritaires, chercheurs soucieux de défendre la santé publique – mais poursuivent tous le même but : ne pas laisser la raison du plus fort ou la raison d'État l'emporter lorsqu'elle n'est pas juste. Certes, ces empêcheurs de tourner en rond sont encore un peu verts. Leurs premiers faits d'armes datent seulement d'une quinzaine d'années et il n'est pas facile de mesurer avec justesse leurs coups de boutoir portés à un ordre établi. En voulant éviter d'être muselés, ils sont parfois allés trop loin et leur crédibilité en a souffert.

Ces grains de sable n'ont toutefois bloqué ni la machine politique ni les rouages de l'économie. Ils ont plutôt réformé des comportements opaques, voire claniques, et insufflé de la transparence. Il est désormais plus compliqué et dangereux pour une entreprise de fournir d'énormes valises d'argent liquide à une formation politique, plus risqué pour un P-DG de piocher copieusement dans la caisse en commettant des abus de biens sociaux. Sur les marchés financiers, les délits d'initiés ne passent plus inaperçus. Quant aux petits actionnaires, ce ne sont plus de simples potiches tout juste bonnes à apporter leur épargne. Ils ont maintenant leur mot à dire, et peuvent remettre en cause les décisions des plus grands groupes mondiaux.

Ces hommes et ces femmes qui ont choisi l'opposition plutôt que l'abdication sont-ils des êtres d'exception ? Pas particulièrement. Ils sont, pour la plupart, issus du service public et se font une haute idée de leur mission. Loin du monde trouble des barbouzes et des services spéciaux, ils ne fonctionnent qu'avec des moyens légaux et doivent composer avec une hiérarchie pas toujours prête à les suivre et encore moins disposée à les couvrir en cas de pépin. Ces hommes et femmes « debout » font en revanche preuve d'un véritable jusqu'au-boutisme dans l'utilisation des forces légales.

Leur stratégie tient en deux mots – « Pourquoi pas ? » – quand bon nombre de leurs collègues se réfugient derrière le bien commode « De toute façon

ça ne servira à rien ». Sans être des héros, ces nouveaux contre-pouvoirs ont simplement opté pour un comportement sans faille, alors qu'ils sont confrontés à des situations exceptionnelles. Dans les mêmes circonstances, certains de leurs collègues ont baissé les bras, ou pris peur, considérant que les risques encourus étaient trop grands comparés aux résultats escomptés. Nos grains de sable, eux, ont choisi obstinément d'aller jusqu'au bout de leur logique. Et dans la plupart des cas, leur meilleure protection contre les attaques ou les opérations de déstabilisation lancées par ceux qu'ils dérangent reste la légitimité populaire. On ne peut pas traduire autrement leur recours à la médiatisation, que ce soit de leur travail ou de leur personne. Bien sûr, il faut parfois y voir une part d'ego, à peine dissimulée, mais la plupart du temps, les lumières des flashes sont utilisées comme un gilet pare-balles plus que comme une brosse à reluire.

I

Les fantassins de la justice financière

PROLOGUE

Mercredi 11 juillet 2001, 7 h 55. Une Twingo s'engage dans la rue du Helder (Paris 9^e). Au volant une jeune femme de trente-huit ans dont le regard est masqué par des lunettes noires. Au numéro 35 elle s'immobilise pour passer un coup de fil à partir de son téléphone mobile. Une porte de parking s'ouvre et la voiture s'engouffre dans les sous-sols où elle va stationner. Sa conductrice prend un ascenseur qui la mènera directement au troisième étage du 7, rue des Italiens, siège des juges financiers du tribunal de grande instance de Paris. Cette visiteuse matinale n'est autre que Claude Chirac, la fille du chef de l'État. Elle est convoquée par deux magistrats, Marc Brisset-Foucault et Renaud Van Ruymbeke, qui souhaitent l'interroger sur une série de voyages auxquels elle a participé et que son père a réglés en argent liquide. Après avoir salué Édith Boizette (la juge d'instruction qui dirige le pôle financier) venue l'accueillir, elle suit les deux magistrats dans un bureau où ils vont l'interroger pendant quarante-cinq minutes.

Sept mois plus tôt, le 30 novembre 2000, et à une heure encore plus matinale, c'est le fils d'un ancien chef de l'État qui s'était retrouvé dans une situation quelque peu similaire. Ce jour-là, le juge Philippe Courroye accompagné de plusieurs policiers s'était présenté au 22, rue de Bièvre, où résidait Jean-Christophe Mitterrand. Le nom du fils du président était en effet apparu dans le cadre d'une affaire de blanchiment d'argent liée à des ventes d'armes en Angola. Aurait-on pu seulement imaginer de semblables opérations dix ans plus tôt, sans que cela ne déclenche immédiatement un séisme politique ? Bien de l'eau a depuis coulé sous les ponts...

Une nouvelle génération de magistrats et de policiers a vu le jour. Pour le sénateur Josselin de Rohan : « Ce ne sont que des cosaques¹. » Pour l'opinion publique, ce sont de nouveaux justiciers. Ces femmes et ces hommes, qui se considèrent simplement comme des fonctionnaires soucieux de faire correctement leur boulot, s'attaquent à une forme de délinquance jusque-là impunie. La complexité des dossiers et le statut social des présumés délinquants avaient en effet rebuté nombre de leurs prédécesseurs. Si leur nom est régulièrement cité par les médias, ils demeurent, à une ou deux exceptions près, inconnus et ne sont pas particulièrement désireux d'endosser l'uniforme du héros. Ils naviguent tant bien que mal entre l'écueil d'une médiatisation extrême susceptible de les faire

1. Propos rapportés dans *Le Monde* du 7 décembre 2000.

passer pour des redresseurs de torts et le risque, omniprésent, des coups tordus destinés à enterrer une affaire. Un mélange de courage et de sens de l'État les conduit à approfondir des dossiers là où beaucoup de leurs confrères auraient eu une attitude moins pugnace. Confrontés à des situations complexes, ils ont en commun un comportement d'une rigueur extrême qui ne supporte guère le compromis. Ça passe ou ça casse. Au-delà de quelques images furtives prises à la sortie de perquisitions ou à l'entrée des palais de justice, on ne connaît presque rien de leurs méthodes de travail ou de leurs convictions.

En revanche, un constat s'impose : ces grains de sable ont mis à mal une notion jusque-là bien ancrée dans le système français : la raison d'État, l'*omertà* institutionnalisée au nom de laquelle la plupart des gros dossiers politico-financiers n'ont pas été instruits jusqu'à la fin des années 80. Depuis, les élus de premier plan ou les dirigeants de grandes entreprises ne sont plus à l'abri d'une mise en examen, voire d'une détention préventive. Et cette révolution s'est déroulée sur fond d'adhésion populaire.

C'est d'ailleurs toute la force de l'action menée par cette poignée de fantassins de la justice. Grâce à une médiatisation qui a placé leurs dossiers sous les lumières bien plus que leur personne, ils ont réussi à gagner une véritable légitimité. C'est cela qui empêche aujourd'hui les pouvoirs politique et économique de bloquer définitivement leur action. En

revanche, il suffit d'une nouvelle loi ou d'erreurs de procédure dans l'instruction de quelques dossiers importants pour que leur crédibilité fonde comme neige au soleil. Sur ces affaires sensibles, la légitimité des magistrats est et restera toujours précaire.

1.

UN DÉMÉNAGEMENT CHARGÉ DE SYMBOLES

Un bâtiment aux façades rénovées surplombé d'une grande horloge. Durant des années, cet immeuble, situé à deux pas de la place de l'Opéra (Paris 9^e) a abrité la rédaction du quotidien *Le Monde*. Aujourd'hui, et c'est un pur hasard, il est le siège du pôle économique et financier du tribunal de grande instance de Paris. Que ce soit Bernard Tapie, l'ancien ministre de l'Économie Dominique Strauss-Kahn, l'ex-P-DG d'Elf Loïk Le Floch-Prigent, le patron déchu du Crédit Lyonnais Jean-Yves Haberer, l'actuel gouverneur de la Banque de France Jean-Claude Trichet, ou encore Daniel Bouton, P-DG de la Société générale, tous ont un jour franchi le sas de cet immeuble gardé jour et nuit par des gendarmes. Certains ont même passé plusieurs heures à attendre dans les cellules spécialement aménagées au sous-sol.

Dans cette enceinte où l'on ne pénètre qu'après avoir franchi un détecteur de métaux, trente juges d'instruction ont dans leurs armoires deux mille deux cents dossiers des plus explosifs. Le Crédit Lyonnais

et ses filiales, l'affaire Elf, la Mnef, les marchés truqués de la Ville de Paris et du conseil régional d'Île-de-France, le délit d'initié autour du rachat de Carrefour-Promodès, les présentations de fausses informations d'Eurotunnel ou encore le trafic d'armes à destination de l'Angola, et depuis peu les plaintes déposées contre le groupe Vivendi... Toutes ces affaires dont les protagonistes appartiennent au gotha de l'économie ou de la politique sont instruites dans les six étages de cet immeuble où la moquette à deux tons et les meubles en bois clair rappellent plutôt l'intérieur feutré d'une banque que les couloirs bruyants et grisâtres d'une institution judiciaire.

Les magistrats financiers qui occupaient auparavant une aile défraîchie du Palais de justice doivent, entre autres, à Eva Joly d'être plus luxueusement logés. Dans une interview au quotidien économique *La Tribune* publiée le 12 novembre 1997, la magistrate la plus connue de France piquait une colère contre les piètres moyens mis à sa disposition : « Quand on songe que j'ai soixante appels téléphoniques par jour et que je n'ai pas de secrétaire. Il faut nous donner des conditions décentes de travail, un local digne, car les symboles comptent. Or, pour l'instant nous sommes dans un bureau placard et l'effet symbolique est négatif. » Piquée au vif, Élisabeth Guigou, alors ministre de la Justice, répondit du tac au tac : « Il y a beaucoup de besoins anonymes non exprimés, dans des affaires non médiatiques, qui doivent mobiliser les moyens de mon ministère. »

Ne pas laisser la raison du plus fort ou la raison d'État l'emporter, surtout lorsqu'elle n'est pas juste. Telle semble être la mission de ces magistrats, policiers, hauts fonctionnaires ou actionnaires minoritaires qui ont décrété la « fin des intouchables ».

Philippe Courroye et les juges du pôle financier (Crédit Lyonnais, Angolagate...), Mario Monti et les fonctionnaires chargés du respect du droit de la concurrence (fusion Schneider-Legrand...), Laurence Le Vert et les juges anti-terroristes (réseaux islamistes, violences en Corse...), les magistrats de la Cour des comptes (les dérives des élus du Var, de la Mnef et du Crédit Lyonnais...), les vigies des marchés financiers (l'affaire Péchiney...), les enquêteurs du Bureau enquête accident (crash du Concorde...) ou encore Colette Neuville, égérie des petits actionnaires (affaire Euro-tunnel, fusion Vivendi/Universal...) ont tous démontré qu'il était largement temps de remettre en cause des comportements opaques, d'insuffler de la transparence là où certains puissants n'imaginaient aucune limite à leur action. Franck Bouaziz retrace les parcours de ces femmes et de ces hommes souvent peu connus en dépit de leur médiatisation. Il a réussi à les faire parler de leurs méthodes de travail mais aussi de leurs difficultés. Un voyage dans le quotidien d'incorruptibles qui font trembler les intouchables d'hier.

Franck Bouaziz est journaliste au Nouvel Économiste, il a déjà publié Air France, dans les coulisses d'une entreprise pas comme les autres, en 1998.

B 25286.3  10.02
ISBN 2.207.25286.8
20 €



Extrait de la publication